

BILAN ACTIF

	Exercice clos le: 31/12/2016 12 mois				Exercice précédent 31/12/2015 12 mois	
	Brut	Amort. prov.	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	454 525	296 758	157 766	0.21	157 298	0.23
Fonds commercial	21 410 513	30 450	21 380 063	28.79	21 565 063	31.14
Autres immobilisations incorporelles	185 000	69 000	116 000	0.16		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, mat. outillage industriel						
Autres immobilisations corporelles	2 597 165	2 283 874	313 291	0.42	446 094	0.64
Immobilisations en cours					27 307	0.04
Avances et acomptes						
Participations évaluées						
Autres participations	7 699 684		7 699 684	10.37	7 699 684	11.12
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	168 960		168 960	0.23	172 756	0.25
Autres immobilisations financières	299 254		299 254	0.40	290 400	0.42
Total de l'actif immobilisé	32 815 103	2 680 083	30 135 020	40.58	30 358 604	41.84
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commande						
Clients et comptes rattachés	34 377 157	302 254	34 074 903	45.89	32 013 895	46.23
Autres créances	8 471 429	48 800	8 422 629	11.34	4 329 966	6.25
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	204 981	87 821	117 160	0.16	648 484	0.94
Disponibilités	811 092		811 092	1.09	1 369 307	1.98
Charges constatées d'avance	698 465		698 465	0.94	528 058	0.76
Total de l'actif circulant	44 563 127	438 876	44 124 250	59.42	38 889 711	56.16
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Ecart de conversion actif						
Total de l'actif	77 378 230	3 118 959	74 259 271	100.00	69 248 316	100.00

BILAN PASSIF

 Exercice clos le:
 31/12/2016
 12 mois

 Exercice précédent
 31/12/2015
 12 mois

Capital social ou individuel	5 082 980	6.84	5 082 980	7.34
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...	3 889 945	5.24	3 889 945	5.62
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	508 298	0.68	508 298	0.73
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	16 335 969	22.00	11 016 410	15.91
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	5 885 339	7.93	6 488 644	9.37
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	129 171	0.17	129 171	0.19
Total des capitaux propres	31 831 704	42.87	27 115 450	39.16
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total des autres fonds propres				
Provisions pour risques	774 637	1.04	674 637	0.97
Provisions pour charges	403 663	0.54	366 812	0.53
Total des provisions pour risques et charges	1 178 300	1.59	1 041 449	1.50
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 980 939	10.75	5 329 447	7.70
Emprunts et dettes financières divers	4 890 461	6.59	4 557 495	6.58
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 210 736	1.63	1 202 112	1.74
Dettes fiscales et sociales	26 529 834	35.73	29 400 378	42.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	637 293	0.86	601 982	0.87
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	41 249 266	55.55	41 091 416	59.34
Ecart de conversion passif				
Total du passif	74 259 271	100%	69 248 316	100%

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	Exercice clos le:				Exercice précédent		Ecart	
	31/12/2016				31/12/2015		12	
	12 mois				12 mois			
	France	Exportation	Total	%		%		%
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Production vendue de services	132 936 915	6 921 550	139 858 466	100,00	130 139 130	100,00	9 719 336	7,47
Chiffre d' affaires net	132 936 915	6 921 550	139 858 466	100,00	130 139 130	100,00	9 719 336	7,47
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d' exploitation								
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 725 492	1,91	3 417 669	2,56	- 692 176	- 20,25
Autres produits			10 319	0,01	46 022	0,03	- 35 702	- 77,58
Total des produits d' exploitation			142 594 278	100,00	133 602 821	100,00	8 991 456	6,73
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			169 719	0,12	216 966	0,16	- 47 246	- 21,78
Variation de stocks (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								
Autres achats et charges externes			7 695 554	5,40	7 456 785	5,58	238 768	3,20
Impôts, taxes et versements assimilés			5 289 728	3,71	4 791 022	3,59	498 705	10,41
Salaires et traitements			96 357 400	67,57	89 624 860	67,08	6 732 539	7,51
Charges sociales			25 337 920	17,77	23 459 425	17,56	1 878 495	8,01
Dotations aux amortissements sur immobilisations			310 288	0,22	253 115	0,19	57 172	22,59
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			272 108	0,19	53 603	0,04	218 504	407,63
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			1 335 627	0,94	1 318 225	0,99	17 402	1,32
Total des charges d' exploitation			136 768 347	95,91	127 174 005	95,19	9 594 341	7,54
Résultat d' exploitation			5 825 930	4,09	6 428 815	4,81	- 602 885	- 9,38
Bénéfice attribué ou perte transférée								
Perte supportée ou bénéfice transféré								
Produits financiers de participations			770 968	0,54	932 322	0,70	- 161 354	- 17,31
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés			842	0,22	9 132	0,01	- 8 290	- 90,78
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 270		2 720		- 1 450	- 53,31
Différences positives de change					6 216		- 6 216	- 100,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					306		- 306	- 100,00
Total des produits financiers			773 080	0,54	950 698	0,71	- 177 618	- 18,68
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés			372 432	0,26	439 534	0,33	- 67 102	- 15,27
Différences négatives de change			222		206 228	0,15	- 206 006	- 99,89
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total des charges financières			372 654	0,26	645 763	0,48	- 273 108	- 42,29
Résultat financier			400 425	0,28	304 935	0,23	95 490	11,31
Résultat courant avant impôts			6 226 356	4,37	6 733 751	5,04	- 507 394	- 7,54

D.L.S.I.

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	Exercice clos le: 31/12/2016 12 mois		Exercice précédent 31/12/2015 12 mois		Ecart 12	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	463 240	0.32	283 840	0.21	179 399	63.20
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000	0.01			10 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges			85 000	0.06	- 85 000	- 100.00
Total des produits exceptionnels	473 240	0.33	368 840	0.28	104 399	28.30
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	215 393	0.15	175 530	0.13	39 862	22.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 342	0.01			11 342	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	136 851	0.10	280 669	0.21	- 143 818	- 51.24
Total des charges exceptionnelles	363 587	0.25	456 200	0.14	- 92 612	- 20.30
Résultat exceptionnel	109 653	0.08	- 87 359	- 0.07	197 012	- 225.52
Participation des salariés aux résultats de l' entreprise						
Impôts sur les sociétés	450 670	0.32	157 747	0.12	292 923	185.69
Total des produits	143 840 599	100.87	134 922 361	100.99	8 918 237	6.61
Total des charges	137 955 259	4.13	128 433 716	96.13	9 521 542	7.41
Bénéfice ou perte	5 885 339	4.13	6 488 644	4.86	- 603 305.39	- 9.30

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	:	74 259 271 €
- Total des produits du compte de résultat ... :		143 840 599 €
- Résultat de l'exercice	:	5 885 340 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2016.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 31/12/2016 par le Directeur Financier.

INFORMATIONS
ELEMENTS DE L'ANNEXE

NOTE N°

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Méthodes d'évaluation
- Calcul des amortissements et des provisions
- Changements de méthode, Dérogations
- Informations complémentaires pour donner l'image fidèle

01

II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat de l'actif immobilisé
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Réévaluation
- Frais d'établissement
- Frais de recherche appliquée et de développement.
- Fonds commerciaux
- Intérêts immobilisés
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant

02

03

04

05

NA

NA

NA

NA

06

NA

NA

• Avances aux dirigeants	NA
• Produits à recevoir	07
• Charges à payer	08
• Charges et produits constatés d'avance	09
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
• Ecart de conversion	11
• Composition du capital social	12
• Parts bénéficiaires	NA

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

• Crédit-bail	13
• Engagements financiers	14
• Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
• Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	NA
• Liste des filiales et participations	15
• Eléments concernant les entreprises liées et les participations	16
• Capitaux propres	17
• Produits et charges Exceptionnels	18
• Variation des Impôts différés ou latents	19
• Honoraires des commissaires aux comptes	20

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NA = non applicable, NS= non significatif

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ainsi que par les règlements ultérieurs (2015-06 et 2016-07) venant en modifier certains articles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements	: L	10 % à 20 %
Installations techniques.....	: L	10 %
Matériel et outillage industriels ... :	L	20 %
Matériel de transport	: L	25 %
Mobilier et matériel de bureau	: L	20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence entre la valeur brute et la valeur d'inventaire.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds commerciaux :

Suite à l'application du règlement ANC n°2015-06, concernant le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation du mali technique de fusion, les malis techniques qui s'élevaient à 21 528 K€ au 31 décembre 2015 ont été affectés à la clientèle pour 185 K€, amortie sur l'exercice pour un montant de 69 K€. Le solde a été affecté aux fonds commerciaux, regroupés par région pour 21 343 K€.

Pour les fonds commerciaux, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2017, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir
- une actualisation de 10,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2020, la société a appliqué un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces dernières ont été alignées sur des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable du fonds de commerce, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2016 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2017 supérieure à 1.8 %.

Dans nos projections pour les UGT françaises, le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi) est intégré en diminution des charges de personnel à hauteur de 7 % de la masse salariale concernée conformément aux dispositions en vigueur. Ce dispositif a été appliqué pour toute la période de prévisions détaillées. Compte tenu du contexte général de diminution des charges pesant sur les entreprises, nous avons considéré que le dispositif sera maintenu au-delà de la période des prévisions détaillées dans les mêmes propositions. Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2016, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs. Une augmentation de 0.5% du taux d'actualisation nécessiterait de comptabiliser une dépréciation de 27 K€ sur l'UGT Lorraine. Une variation à la baisse de 1 point du taux de CICE n'entraînerait pas de dépréciation d'une UGT.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Information sur le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Au 31 décembre 2016, la société bénéficie d'un crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi d'un montant de 4 500 K€. La société a choisi de comptabiliser le CICE, qui est un crédit d'impôt, au crédit d'un compte de charge de personnel. Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Il est calculé sur la base d'un taux de 6 %. Ce crédit d'impôt a permis de financer la formation du personnel permanent et intérimaire, surtout dans le domaine du nucléaire, la création de nouvelles agences et l'amélioration de notre trésorerie.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Acquisition de société

Aucune acquisition n'a été réalisée par DLSI SA en 2016.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(Décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par l'indemnité de départ à la retraite (IDR), une provision pour des litiges prudhommaux et pour un litige avec l'URSSAF.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Le calcul est réalisé individuellement pour chaque salarié.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 2 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles	31/12/2015	Augmentations		Diminutions		31/12/2016	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation. pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations, viremts de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établiss. développement							
Autres postes	21 994 540		55 498			22 050 038	

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui							
dont composants							
Insts gales, agenc. et aménagt. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus							
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén, agenc, aménagts divers	1 667 394		45 637			1 713 032	
- matériel de transport	67 538				24 053	43 484	
- matériel de bureau et info, mobilier	821 488		19 160			840 648	
- emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	27 307				27 307		
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	2 583 728		64 797		51 361	2 597 165	

Immobilisations financières							
Participations évaluées							
Autres participations	7 699 684					7 699 684	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières	463 157		39 716		34 658	468 215	
Total immobilisations financières	8 162 841		39 716		34 658	8 167 899	

Total général	32 741 110		160 011		86 019	32 815 103	
----------------------	-------------------	--	----------------	--	---------------	-------------------	--

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	272 179	124 029		396 208
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencés aménagés des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagés divers	1 397 358	90 861		1 488 220
- matériel de transport	53 520	2 650	12 711	43 460
- matériel de bureau et informatique, mobilier	659 447	92 746		752 194
- emballages récupérables et divers				
Total	2 110 327	186 258	12 711	2 283 874
Total général	2 382 506	310 288	12 711	2 680 083

Immobilisations amortissables	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvements nets des amortissements fin exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6	
Frais d'établissement							
Autres immo. incorporelles							
Terrains							
Constructions :							
- sur sol propre							
- sur sol d'autrui							
Inst. gén., agencés, aménag.							
Inst. techniques, mat. et outil.							
Autres immobilisations corporelles:							
- inst. générales, agenc., aménag. div.							
- matériel de transport							
- mat. bureau, informatique, mobilier.							
- emballages récupérables, divers							
Total							
Frais acquisitions titres participation							
Total général							
Total général non ventilé		Total général non ventilé		Total général non ventilé		Total général non ventilé	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	129 171			129 171
- dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées	129 171			129 171

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 041 449	136 851		1 178 300
Total provisions risques et charges	1 041 449	136 851		1 178 300

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours				
- sur comptes clients	83 870	272 108	53 724	302 254
Autres provisions pour dépréciation	137 891		1 270	136 621
Total provisions pour dépréciation	221 762	272 108	54 994	438 876

Total général		1 392 382	408 959	54 994	1 746 347
Dont dotations et reprises					
- d'exploitation			272 108	53 724	
- financières				1 270	
- exceptionnelles			136 851		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice	
---	--

Suite à un contrôle de l'URSSAF, un redressement de 857K€ a été notifié en 2014, dont une partie a été acceptée, portant le litige résiduel à 466 K€. A fin 2016, la provision dans nos comptes, est de 500 K€ et le litige a été soldé début 2017.

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont notamment constitués :
D'un montant de 7 968 K€, représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant de créances de 14 994 K€.

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAUX

(Décret n° 83.1020 : article 19)

Les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2016 sont les suivants :

Montants en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
DROIT AU BAIL REIMS	33 894	0	33 894
DROIT AU BAIL LONGWY	10 671	0	10 671
DROIT AU BAIL ROUEN	22 867	0	22 867
FONDS DE COMMERCE ALSACE	492 980	30 450	462 530
FONDS DE COMMERCE ILE DE France	7 580 825	0	7 580 825
FONDS DE COMMERCE NORD	1 526 009	0	1 526 009
FONDS DE COMMERCE LORRAINE	768 148	0	768 148
FONDS DE COMMERCE RHONE ALPES	2 254 678	0	2 254 678
FONDS DE COMMERCE NORMANDIE	2 326 766	0	2 326 766
FONDS DE COMMERCE PICARDIE	2 138 103	0	2 138 103
FONDS DE COMMERCE PACA	4 255 568	0	4 255 568
FONDS DE COMMERCE CLIENTELE R-A	128 000	21 000	107 000
FONDS DE COM CLIENTELE PICARDIE	21 000	21 000	0
FONDS DE COMMERCE CLIENTELE PACA	36 000	27 000	9 000
TOTAL	21 595 510	99 450	21 496 060

**ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L' EXERCICE**

Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d' un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts		168 960	168 960	
Autres immobilisations financières		299 254	299 254	
Clients douteux ou litigieux		595 958		595 958
Autres créances clients		33 781 199	33 781 199	
Créance représentative de titres prêtés				
- provision pour dépréciation ant. constituée				
Personnel et comptes rattachés		77 666	77 666	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		40 817	40 817	
Etat et autres collectivités publ.		6 101 734		6 101 734
- Impôts sur les bénéfices		488 718	488 718	
- TVA				
- Autres impôts, taxes vers. assimilés				
- Divers		737	737	
Groupes et associés		1 183 302	1 183 302	
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)		578 452	578 452	
Charges constatées d' avance		698 465	698 465	
Total général		44 015 268	37 317 576	6 697 692
Montant des - prêts accordés en cours d' exercice				
- remboursements obtenus en cours d' exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d' un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts dettes		7 974 112	7 974 112		
auprès étbts crédit		6 827	6 827		
Emprunts et dettes financières divers		479 273	479 273		
Fournisseurs et comptes rattachés		1 210 736	1 210 736		
Personnel et comptes rattachés		8 290 698	8 290 698		
Sécurité sociale et organismes sociaux		6 322 752	6 322 752		
Etat et autres collectivités publiques		191 861	191 861		
- Impôts sur les bénéfices		7 739 355	7 739 355		
- TVA					
- Obligations cautionnées					
- Autres impôts, taxes et assimilés		3 985 167	3 985 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés		4 411 187	4 411 187		
Autres dettes		637 293	637 293		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d' avance					
Total général		41 249 266	41 249 266		
Emprunts souscrits en cours d' exercice					
Emprunts remboursés en cours d' exercice					
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques					

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	10 267
4487 Etat produits à recevoir	737
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs divers.....	322 339

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	0

TOTAL	333 343 €
	=====

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(Décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840 Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	6 827
168820 Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	118 931

COMPTES DE TIERS

4081 Fournisseurs - factures non parvenues...	228 793
4084 Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088 Fournisseurs - intérêts courus	
4198 R.R.R. à accorder, avoirs à établir	632 013

4219	Salaires à payer	259 079
4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	1 036 325
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286	Personnel - autres charges à payer	2 326 658
4380	Charges à payer aux organismes sociaux	1 178 224
4486	Charges à payer à l'état.....	3 922 986
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	5 280
COMPTES FINANCIERS		
5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	5 609
TOTAL		9 720 725 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2016, concernant les sociétés du groupe les montants débiteurs ou créditeurs ont été rémunérés sur la base de 2 % l'an, par rapport à un taux de 3 % l'an passé suite à la baisse des taux bancaires.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

4860	Charges constatées d'avance	698 465 €
------	-----------------------------	-----------

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Néant

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES NOMINALE	NOMBRE	VALEUR
- composant le capital social au début de l'exercice.....	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.....	0	n.a.
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(Décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs.

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	Néant
Engagements en matière de pensions	403 663 €
Nantissement de fonds de commerce	Néant
Nantissement de Titres.....	Néant

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

DLSI est dépositaire d'un retour à meilleur fortune, concernant sa filiale DLSI GMBH pour un montant de 6 852 €.

Suite à l'acquisition de la société C2A CONSEIL en juillet 2015, la précédente actionnaire (Madame AYEL) a consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

- Une garantie de 200 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017
- Une garantie de 100 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2018.

ANNEXE - NOTE N° 15 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (Décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	PEMSA SA	MARINE INT.	DLSI POLSKA	TERCIO
Capital	300 000	50 000	83 000	100 000	46 800	100 000
Réserves et report à nouveau	3 477 507	-1 627	3 402 104	78 839	336 898	138 617
Valeur comptable nette	3 777 507	48 373	3 485 104	178 839	383 698	238 617
Quote-part de capital détenu	100	100	88,9	51	50	100
Avances consenties	3 105 317	83 564			18 715	1 081 080
Avances reçues	1 576 088		0	62 614		
Engagements donnés (*1)	0					
Engagements reçus		6 852				
Chiffre d'affaires HT	7 794 666	1169118	41 568 759	0	1 132 425	4 231 608
Résultats	391 232	0	768 328	-14 423	82 036	262 530
Dividendes distribués	0	0	570 518	0	22 411	150 000

ANNEXE - NOTE N° 16

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Entreprises liées	Participations
Participations	0	7 680 820
Créances sur Participations	0	1 183 301
Dettes financières	1 188 521	3 167 931
Fournisseurs	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0
Produits de Participations	0	743 060
Autres dettes	0	0
Charges financières	0	82 933
Produits financiers	0	21 380

ANNEXE - NOTE N° 17

CAPITAUX PROPRES

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux propres au 31/12/2015	2 541 490	5 082 980	15 414 654	129 171	6 488 645	27 115 450	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0	0	0	0	0
Affectation Résultat 2015	0	0	5 319 559	0	-6 488 645	-1 169 086	1 169 086
Résultat 2016	0	0	0	0	5 885 339	5 885 339	0
Capitaux propres au 31/12/2016	2 541 490	5 082 980	20 734 213	129 171	5 885 339	31 831 704	0

ANNEXE – NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	463 240
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	473 240
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	215 393
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 342
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	136 851
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	363 587
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	109 653

CHIFFRE D’AFFAIRES PAR PAYS

- France	132 936 915 €
- Union Européenne	6 921 550 €

EFFECTIF

Au 31/12/2016, la société emploie 3 261 personnes, dont 158 permanents.

ANNEXE – NOTE N° 19

VARIATION DES IMPOTS LATENTS

NATURE	01/01/2016		Variation		31/12/2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0	0	0	0	0	0
. Organic	178 183	0	193 055	178 183	193 055	0
. Provision pour perte de change	0	0	0	0	0	0
. Ecart de conversion actif	0	0	0	0	0	0
. Provision sur titres	89 091	0	0	1 270	87 821	0
. Déficits Fiscaux reportables	0	0	0	0	0	0
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	366 812	0	403 663	366 812	403 663	0
. Autres	0	0	0	0	0	0
	634 086	0	596 718	546 265	684 539	
Impôt correspondant (taux 33,33%)					228	
CREDIT IMPOT FUTUR					180	
					228 180	

ANNEXE – NOTE N° 20

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En €	EY	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	38 000	38 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	38 000	38 000

EVENEMENTS POST-EXERCICE

Aucun évènement significatif, de nature à impacter les comptes clos le 31 décembre 2016, n'est survenu en 2017.

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

ACCOUNTAUDIT
18, rue de la Commanderie
54000 Nancy
S.A.S. au capital de € 103.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DLSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans le paragraphe « Fonds commerciaux » de la note n° 01 des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant le changement de méthode comptable relatif au mali technique de fusion suite à l'application du règlement ANC n° 2015-06.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Evaluation des fonds commerciaux

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, le paragraphe « Fonds commerciaux » de la note n° 01 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC n° 2015-06 relative à la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion.

Votre société détient des fonds commerciaux pour un montant de € 21.343.081 ainsi que de la clientèle pour une valeur nette de € 116.000 inscrits à l'actif du bilan. Le paragraphe « Fonds commerciaux » de la note n° 01 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions pour dépréciation au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à € 7.680.820 sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de la note n° 01 des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nancy et Strasbourg, le 13 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT



Bruno Masson

ERNST & YOUNG et Autres



Alban de Claverie

D.L.S.I.

BILAN ACTIF

	Exercice clos le: 31/12/2016 12 mois				Exercice précédent 31/12/2015 12 mois	
	Brut	Amort. prov.	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	454 525	296 758	157 766	0,21	157 298	0,23
Fonds commercial	21 410 513	30 450	21 380 063	28,79	21 565 063	31,14
Autres immobilisations incorporelles	185 000	69 000	116 000	0,16		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, mat. outillage industriel						
Autres immobilisations corporelles	2 597 165	2 283 874	313 291	0,42	446 094	0,64
Immobilisations en cours					27 307	0,04
Avances et acomptes						
Participations évaluées						
Autres participations	7 699 684		7 699 684	10,37	7 699 684	11,12
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	168 960		168 960	0,23	172 756	0,25
Autres immobilisations financières	299 254		299 254	0,40	290 400	0,42
Total de l'actif immobilisé	32 815 103	2 680 083	30 135 020	40,58	30 358 604	41,84
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commande						
Clients et comptes rattachés	34 377 157	302 254	34 074 903	45,89	32 013 895	46,23
Autres créances	8 471 429	48 800	8 422 629	11,34	4 329 966	6,25
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	204 981	87 821	117 160	0,16	648 484	0,94
Disponibilités	811 092		811 092	1,09	1 369 307	1,98
Charges constatées d'avance	698 465		698 465	0,94	528 058	0,76
Total de l'actif circulant	44 563 127	438 876	44 124 250	59,42	38 889 711	56,16
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Ecart de conversion actif						
Total de l'actif	77 378 230	3 118 959	74 259 271	100,00	69 248 316	100,00

D.L.S.I.

BILAN PASSIF

	Exercice clos le: 31/12/2016 12 mois		Exercice précédent 31/12/2015 12 mois	
Capital social ou individuel	5 082 980	6.84	5 082 980	7.34
Primes d'émission de fusion, d'apport, ...	3 889 945	5.24	3 889 945	5.62
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	508 298	0.68	508 298	0.73
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	16 335 969	22.00	11 016 410	15.91
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	5 885 339	7.93	6 488 644	9.37
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	129 171	0.17	129 171	0.19
Total des capitaux propres	31 831 704	42.87	27 115 450	39.16
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total des autres fonds propres				
Provisions pour risques	774 637	1.04	674 637	0.97
Provisions pour charges	403 663	0.54	366 812	0.53
Total des provisions pour risques et charges	1 178 300	1.59	1 041 449	1.50
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 980 939	10.75	5 329 447	7.70
Emprunts et dettes financières divers	4 890 461	6.59	4 557 495	6.58
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 210 736	1.63	1 202 112	1.74
Dettes fiscales et sociales	26 529 834	35.73	29 400 378	42.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	637 293	0.86	601 982	0.87
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	41 249 266	55.55	41 091 416	59.34
Ecart de conversion passif				
Total du passif	74 259 271	100%	69 248 316	100%

D.L.S.I.

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	Exercice clos le: 31/12/2016 12 mois				Exercice précédent 31/12/2015 12 mois		Ecart	
	France	Exportation	Total	%		%		%
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Production vendue de services	132 936 915	6 921 550	139 858 466	100,00	130 139 130	100,00	9 719 336	7,17
Chiffre d' affaires net	132 936 915	6 921 550	139 858 466	100,00	130 139 130	100,00	9 719 336	7,17
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d' exploitation								
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			2 725 492	1,91	3 417 669	2,56	- 692 176	-20,25
Autres produits			10 319	0,01	46 022	0,03	- 35 702	-77,58
Total des produits d' exploitation			142 594 278	100,00	133 602 821	100,00	8 991 456	6,33
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			169 719	0,12	216 966	0,16	- 47 246	-21,78
Variation de stocks (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)								
Autres achats et charges externes			7 695 554	5,40	7 456 785	5,58	238 768	3,20
Impôts, taxes et versements assimilés			5 289 728	3,71	4 791 022	3,59	498 705	10,41
Salaires et traitements			96 357 400	67,57	89 624 860	67,08	6 732 539	7,51
Charges sociales			25 337 920	17,77	23 459 425	17,56	1 878 495	8,01
Dotations aux amortissements sur immobilisations			310 288	0,22	253 115	0,19	57 172	22,59
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			272 108	0,19	53 603	0,04	218 504	407,61
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			1 335 627	0,94	1 318 225	0,99	17 402	1,32
Total des charges d' exploitation			136 768 347	95,91	127 174 005	95,19	9 594 341	7,54
Résultat d' exploitation			5 825 930	4,09	6 428 815	4,81	- 602 885	-9,38
Bénéfice attribué ou perte transférée								
Perte supportée ou bénéfice transféré								
Produits financiers de participations			770 968	0,54	932 322	0,70	- 161 354	-17,31
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l' actif immobilisé								
Autres intérêts et produits assimilés			842	0,22	9 132	0,01	- 8 290	-90,76
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 270		2 720		- 1 450	-53,31
Différences positives de change					6 216		- 6 216	-100,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					306		- 306	-100,00
Total des produits financiers			773 080	0,54	950 698	0,71	- 177 618	-18,68
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés			372 432	0,26	439 534	0,33	- 67 102	-15,27
Différences négatives de change			222		206 228	0,15	- 206 006	-99,89
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
Total des charges financières			372 654	0,26	645 763	0,48	- 273 108	-42,29
Résultat financier			400 425	0,28	304 935	0,23	95 490	11,31
Résultat courant avant impôts			6 226 356	4,37	6 733 751	5,04	- 507 394	-7,54

D.L.S.I.

COMPTE DE RESULTAT DE L' EXERCICE

	Exercice clos le:		Exercice précédent		Ecart	
	31/12/2016		31/12/2015		12	
	12 mois		12 mois			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	463 240	0.12	283 840	0.21	179 399	63.20
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 000	0.01			10 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges			85 000	0.06	- 85 000	- 100.00
Total des produits exceptionnels	473 240	0.33	368 840	0.28	104 399	28.30
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	215 393	0.15	175 530	0.13	39 862	22.71
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 342	0.01			11 342	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	136 851	0.10	280 669	0.21	- 143 818	- 51.24
Total des charges exceptionnelles	363 587	0.25	456 200	0.34	- 92 612	- 20.30
Résultat exceptionnel	109 653	0.08	- 87 359	- 0.07	197 012	- 225.51
Participation des salariés aux résultats de l' entreprise						
Impôts sur les sociétés	450 670	0.32	157 747	0.12	292 923	185.69
Total des produits	143 840 599	100.87	134 922 361	100.99	8 918 237	6.61
Total des charges	137 955 259	1.11	128 433 716	96.13	9 521 542	7.41
Bénéfice ou perte	5 885 339	4.13	6 488 644	4.86	- 603 305.39	- 9.30

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE € 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	: 74 259 271 €
- Total des produits du compte de résultat ... :	143 840 599 €
- Résultat de l'exercice	: 5 885 340 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2016.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 31/12/2016 par le Directeur Financier.

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) ainsi que par les règlements ultérieurs (2015-06 et 2016-07) venant en modifier certains articles.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Agencements et aménagements	: L	10 % à 20 %
Installations techniques.....	: L	10 %
Matériel et outillage industriels ... :	L	20 %
Matériel de transport	: L	25 %
Mobilier et matériel de bureau	: L	20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée de la différence entre la valeur brute et la valeur d'inventaire.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds commerciaux :

Suite à l'application du règlement ANC n°2015-06, concernant le changement de méthode comptable relatif à la comptabilisation du mali technique de fusion, les malis techniques qui s'élevaient à 21 528 K€ au 31 décembre 2015 ont été affectés à la clientèle pour 185 K€, amortie sur l'exercice pour un montant de 69 K€. Le solde a été affecté aux fonds commerciaux, regroupés par région pour 21 343 K€.

Pour les fonds commerciaux, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2017, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir
- une actualisation de 10,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2020, la société a appliqué un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces dernières ont été alignées sur des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable du fonds de commerce, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2016 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale en 2017 supérieure à 1.8 %.

Dans nos projections pour les UGT françaises, le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi) est intégré en diminution des charges de personnel à hauteur de 7 % de la masse salariale concernée conformément aux dispositions en vigueur. Ce dispositif a été appliqué pour toute la période de prévisions détaillées. Compte tenu du contexte général de diminution des charges pesant sur les entreprises, nous avons considéré que le dispositif sera maintenu au-delà de la période des prévisions détaillées dans les mêmes propositions. Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2016, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation nécessiterait de comptabiliser une dépréciation de 27 K€ sur l'UGT Lorraine. Une variation à la baisse de 1 point du taux de CICE n'entraînerait pas de dépréciation d'une UGT.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Information sur le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Au 31 décembre 2016, la société bénéficie d'un crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi d'un montant de 4 500 K€. La société a choisi de comptabiliser le CICE, qui est un crédit d'impôt, au crédit d'un compte de charge de personnel. Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice. Il est calculé sur la base d'un taux de 6 %. Ce crédit d'impôt a permis de financer la formation du personnel permanent et intérimaire, surtout dans le domaine du nucléaire, la création de nouvelles agences et l'amélioration de notre trésorerie.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Acquisition de société

Aucune acquisition n'a été réalisée par DLSI SA en 2016.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(Décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par l'indemnité de départ à la retraite (IDR), une provision pour des litiges prudhommaux et pour un litige avec l'URSSAF.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Le calcul est réalisé individuellement pour chaque salarié.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 2 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

IMMOBILISATIONS

Immobilisations incorporelles	31/12/2015	Augmentations		Diminutions		31/12/2016	réévaluation
	Immo. au début de l'exercice	Réévaluation, pratiquée dans l'exercice	Acquisitions, créations viremts de poste à poste	par virements de poste à poste	par cessions à des tiers	Valeur brute immo. à fin exercice	Réévaluation légale
Frais d'établiss. développement							
Autres postes	21 994 540		55 498			22 050 038	

Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions .							
- sur sol propre							
dont composants							
- sur sol d'autrui							
dont composants							
Insts gales, agenc. et aménagt. const							
dont composants							
Insts tech., matériel et outillage indus							
dont composants							
Autres immobilisations corporelles:							
- instal. gén, agenc, aménagts divers	1 667 394		45 637			1 713 032	
- matériel de transport	67 538				24 053	43 484	
- matériel de bureau et info, mobilier	821 488		19 160			840 648	
- emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	27 307				27 307		
Avances et acomptes							
Total immobilisations corporelles	2 583 728		64 797		51 361	2 597 165	

Immobilisations financières							
Participations évaluées							
Autres participations	7 699 684					7 699 684	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immo. financières	463 157		39 716		34 658	468 215	
Total immobilisations financières	8 162 841		39 716		34 658	8 167 899	

Total général	32 741 110		160 011		86 019	32 815 103	
----------------------	-------------------	--	----------------	--	---------------	-------------------	--

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques			
	Amortissements début exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	272 179	124 029		396 208
Terrains				
Constructions :				
- sur sol propre				
- sur sol d'autrui				
inst. gales, agencis aménagés des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- inst. gales, agencements, aménagés divers	1 397 358	90 861		1 488 220
- matériel de transport	53 520	2 650	12 711	43 460
- matériel de bureau et informatique, mobilier	659 447	92 746		752 194
- emballages récupérables et divers				
Total	2 110 327	186 258	12 711	2 283 874
Total général	2 382 506	310 288	12 711	2 680 083

Immobilisations amortissables	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							Mouvements nets des amortissements fin exercice
	DOTATIONS			REPRISES				
	Différentiel de durée, autres Colonne 1	Mode dégressif Colonne 2	Amortissement fiscal except. Colonne 3	Différentiel de durée, autres Colonne 4	Mode dégressif Colonne 5	Amortissement fiscal except. Colonne 6		
Frais d'établissement								
Autres immo. incorporelles								
Terrains								
Constructions :								
- sur sol propre								
- sur sol d'autrui								
Inst. gén., agencis, aménag.								
Inst. techniques, mat. et outil.								
Autres immobilisations corporelles:								
- inst. générales ,agenc.,aménag. div.								
- matériel de transport								
- mat. bureau, informatique, mobilier.								
- emballages récupérables, divers								
Total								
Frais acquisitions titres participation								
Total général								
Total général non ventilé		Total général non ventilé			Total général non ventilé			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant début d'exercice	Augmentations: dotations exercices	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	129 171			129 171
- dont majoration exceptionnelle de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total provisions réglementées	129 171			129 171

Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 041 449	136 851		1 178 300
Total provisions risques et charges	1 041 449	136 851		1 178 300

Provisions pour dépréciation:				
- sur immobilisations incorporelles				
- sur immobilisations corporelles				
- sur immo. des titres mis en équivalence				
- sur immo. des titres de participation				
- sur autres immobilisations financières				
- sur stocks et en cours				
- sur comptes clients	83 870	272 108	53 724	302 254
Autres provisions pour dépréciation	137 891		1 270	136 621
Total provisions pour dépréciation	221 762	272 108	54 994	438 876

Total général		1 392 382	408 959	54 994	1 746 347
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		272 108	53 724	
	- financières			1 270	
	- exceptionnelles		136 851		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice

Suite à un contrôle de l'URSSAF, un redressement de 857K€ a été notifié en 2014, dont une partie a été acceptée, portant le litige résiduel à 466 K€. A fin 2016, la provision dans nos comptes, est de 500 K€ et le litige a été soldé début 2017.

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont notamment constitués :
D'un montant de 7 968 K€, représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant de créances de 14 994 K€.

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAUX

(Décret n° 83.1020 : article 19)

Les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2016 sont les suivants :

Montants en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
DROIT AU BAIL REIMS	33 894	0	33 894
DROIT AU BAIL LONGWY	10 671	0	10 671
DROIT AU BAIL ROUEN	22 867	0	22 867
FONDS DE COMMERCE ALSACE	492 980	30 450	462 530
FONDS DE COMMERCE ILE DE France	7 580 825	0	7 580 825
FONDS DE COMMERCE NORD	1 526 009	0	1 526 009
FONDS DE COMMERCE LORRAINE	768 148	0	768 148
FONDS DE COMMERCE RHONE ALPES	2 254 678	0	2 254 678
FONDS DE COMMERCE NORMANDIE	2 326 766	0	2 326 766
FONDS DE COMMERCE PICARDIE	2 138 103	0	2 138 103
FONDS DE COMMERCE PACA	4 255 568	0	4 255 568
FONDS DE COMMERCE CLIENTELE R-A	128 000	21 000	107 000
FONDS DE COM CLIENTELE PICARDIE	21 000	21 000	0
FONDS DE COMMERCE CLIENTELE PACA	36 000	27 000	9 000
TOTAL	21 595 510	99 450	21 496 060

**ETAT DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES
A LA CLOTURE DE L' EXERCICE**

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d' un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	168 960	168 960	
Autres immobilisations financières	299 254	299 254	
Clients douteux ou litigieux	595 958		595 958
Autres créances clients	33 781 199	33 781 199	
Créance représentative de titres prêtés			
- provision pour dépréciation ant. constituée			
Personnel et comptes rattachés	77 666	77 666	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	40 817	40 817	
Etat et autres	6 101 734		6 101 734
collectivités publ.	488 718	488 718	
- Impôts sur les bénéfices			
- TVA			
- Autres impôts, taxes vers. assimilés			
- Divers	737	737	
Groupes et associés	1 183 302	1 183 302	
Débiteurs divers (dont créances relatives opérations pension de titres)	578 452	578 452	
Charges constatées d' avance	698 465	698 465	
Total général	44 015 268	37 317 576	6 697 692
Montant des - prêts accordés en cours d' exercice			
- remboursements obtenus en cours d' exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d' un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes	7 974 112	7 974 112		
auprès ébts crédit	6 827	6 827		
Emprunts et dettes financières divers	479 273	479 273		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 210 736	1 210 736		
Personnel et comptes rattachés	8 290 698	8 290 698		
Sécurité sociale et organismes sociaux	6 322 752	6 322 752		
Etat et autres	191 861	191 861		
collectivités	7 739 355	7 739 355		
publiques	3 985 167	3 985 167		
- Impôts sur les bénéfices				
- TVA				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 411 187	4 411 187		
Autres dettes	637 293	637 293		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d' avance				
Total général	41 249 266	41 249 266		
Emprunts souscrits en cours d' exercice				
Emprunts remboursés en cours d' exercice				
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés pers. physiques				

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Recevoir	10 267
4487 Etat produits à recevoir	737
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs divers.....	322 339

Comptes financiers

5187 Intérêts courus à recevoir	0
TOTAL	333 343 €

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(Décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840 Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	6 827
168820 Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	118 931

COMPTES DE TIERS

4081 Fournisseurs - factures non parvenues...	228 793
4084 Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088 Fournisseurs - intérêts courus	
4198 R.R.R. à accorder, avoirs à établir	632 013

4219	Salaires à payer	259 079
4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	1 036 325
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286	Personnel - autres charges à payer	2 326 658
4380	Charges à payer aux organismes sociaux	1 178 224
4486	Charges à payer à l'état.....	3 922 986
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créditeurs divers	5 280
COMPTES FINANCIERS		
5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	5 609
TOTAL		9 720 725 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2016, concernant les sociétés du groupe les montants débiteurs ou créditeurs ont été rémunérés sur la base de 2 % l'an, par rapport à un taux de 3 % l'an passé suite à la baisse des taux bancaires.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance	698 465 €
----------------------------------	-----------

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(Décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(Décret n° 83.1020 : article 24)

Néant

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES NOMINALE	NOMBRE	VALEUR
- composant le capital social au début de l'exercice.....	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.....	0	n.a.
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(Décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs.

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	Néant
Engagements en matière de pensions	403 663 €
Nantissement de fonds de commerce	Néant
Nantissement de Titres.....	Néant

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

DLSI est dépositaire d'un retour à meilleur fortune, concernant sa filiale DLSI GMBH pour un montant de 6 852 €.

Suite à l'acquisition de la société C2A CONSEIL en juillet 2015, la précédente actionnaire (Madame AYEL) a consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

- Une garantie de 200 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017
- Une garantie de 100 000 € valable du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2018.

ANNEXE - NOTE N° 15 LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (Décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	PEMSA SA	MARINE INT.	DLSI POLSKA	TERCIO
Capital	300 000	50 000	83 000	100 000	46 800	100 000
Réserves et report à nouveau	3 477 507	-1 627	3 402 104	78 839	336 898	138 617
Valeur comptable nette	3 777 507	48 373	3 485 104	178 839	383 698	238 617
Quote-part de capital détenu	100	100	88,9	51	50	100
Avances consenties	3 105 317	83 564			18 715	1 081 080
Avances reçues	1 576 088		0	62 614		
Engagements donnés (*1)	0					
Engagements reçus		6 852				
Chiffre d'affaires HT	7 794 666	1169118	41 568 759	0	1 132 425	4 231 608
Résultats	391 232	0	768 328	-14 423	82 036	262 530
Dividendes distribués	0	0	570 518	0	22 411	150 000

ANNEXE - NOTE N° 16

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Postes	Entreprises liées	Participations
Participations	0	7 680 820
Créances sur Participations	0	1 183 301
Dettes financières	1 188 521	3 167 931
Fournisseurs	0	0
Clients et comptes rattachés	0	0
Produits de Participations	0	743 060
Autres dettes	0	0
Charges financières	0	82 933
Produits financiers	0	21 380

ANNEXE - NOTE N° 17

CAPITAUX PROPRES

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux propres au 31/12/2015	2 541 490	5 082 980	15 414 654	129 171	6 488 645	27 115 450	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0	0	0	0	0
Affectation Résultat 2015	0	0	5 319 559	0	-6 488 645	-1 169 086	1 169 086
Résultat 2016	0	0	0	0	5 885 339	5 885 339	0
Capitaux propres au 31/12/2016	2 541 490	5 082 980	20 734 213	129 171	5 885 339	31 831 704	0

ANNEXE – NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	463 240
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	473 240
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	215 393
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	11 342
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	136 851
	Total des charges exceptionnelles (7) (VII)	HH	363 587
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	109 653

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

- France	132 936 915 €
- Union Européenne	6 921 550 €

EFFECTIF

Au 31/12/2016, la société emploie 3 261 personnes, dont 158 permanents.

ANNEXE – NOTE N° 19

VARIATION DES IMPOTS LATENTS

NATURE	01/01/2016		Variation		31/12/2016	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0	0	0	0	0	0
. Organic	178 183	0	193 055	178 183	193 055	0
. Provision pour perte de change	0	0	0	0	0	0
. Ecart de conversion actif	0	0	0	0	0	0
. Provision sur titres	89 091	0	0	1 270	87 821	0
. Déficits Fiscaux reportables	0	0	0	0	0	0
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	366 812	0	403 663	366 812	403 663	0
. Autres	0	0	0	0	0	0
	634 086	0	596 718	546 265	684 539	
Impôt correspondant (taux 33,33%)					228	
CREDIT IMPOT FUTUR					180	
					228 180	

ANNEXE – NOTE N° 20

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En €	EY	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	38 000	38 000
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	38 000	38 000

EVENEMENTS POST-EXERCICE

Aucun évènement significatif, de nature à impacter les comptes clos le 31 décembre 2016, n'est survenu en 2017.

DLSI, S.A.

Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées**

ACCOUNTAUDIT
18 Rue de la Commanderie
54000 Nancy
S.A.S. au capital de € 103.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI, S.A.

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercice antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

I - OPERATIONS REALISEES AVEC LA SARL DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 200.000 PLN,

sise ul. Zwyciestwa, numéro 52 A - 44100 Gliwice – POLOGNE

Personne concernée :

Monsieur Raymond DOUDOT - Co-gérant de la société DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA

A – CONVENTION DE PRESTATIONS DE DIRECTION, DE DEVELOPPEMENT ET DE RELATIONS PUBLIQUES

Objet de la convention pour la société :

Les frais de siège rémunérant les prestations de direction, de développement et de relations publiques sont mis à la charge de la SARL DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 9 juin 2008.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 a constaté que cette convention répondait toujours aux critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion.

Modalités financières :

Ces frais sont facturés sur la base de 1 % du chiffre d'affaires de votre filiale DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, il a été facturé un montant de 10.928,90 €uros.

B – CONVENTION DE FACTURATION DE MARGE BRUTE :

Objet de la convention pour la société :

Votre Société a établi, en date du 2 janvier 2013, avec la Société DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA, une convention de rémunération, à effet du 1^{er} janvier 2013.

Par la présence de ses agences en France, la Société DLSI SA supervise le bon déroulement des mises en place du personnel de la Société DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA en France.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 2 janvier 2013.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 a constaté que cette convention répondait toujours aux critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion.

Modalités financières :

En contrepartie, la Société DLSI SA perçoit 10 % de marge brute produite en France à compter du 1^{er} janvier 2013.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, la société DLSI SA a perçu la somme de 19.421 €uros.

C – AVANCE EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE

Objet de la convention pour la société :

Rémunération de l'avance en compte courant consentie par la société DLSI SA à la société DLSI SPOLKA Z OGRANICZONA.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 30 septembre 2015.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 a constaté que cette convention répondait toujours aux critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion.

Modalités financières :

Le taux de rémunération du compte courant d'associé a été ramené de 3 % à 2%.

Le 31 décembre 2016, les produits financiers correspondant à cette avance ont été comptabilisés pour un montant de 75,59 €uros .

A la clôture de cet exercice, l'avance s'élève à 18.657,38 €uros.

II - OPERATIONS REALISEES AVEC LA SA PEMSA

Société Anonyme au Capital Social de 100.000 CHF,

Route de Lavaux – 1095 LUTRY - SUISSE

Personne concernée :

Monsieur Raymond DOUDOT – Président de la Société SA PEMSA

A – CONVENTION DE PRESTATIONS DE DIRECTION, DE DEVELOPPEMENT ET DE RELATIONS PUBLIQUES

Objet de la convention pour la société :

Les frais de siège rémunérant les prestations de direction, de développement et de relations publiques sont mis à la charge de la SA PEMSA.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 9 juin 2008.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 a constaté que cette convention répondait toujours aux critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion.

Modalités financières :

Ces frais sont facturés sur la base de 1 % du chiffre d'affaires de votre filiale SA PEMSA.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, il a été facturé un montant de 400.322 €uros.

B – AVANCES EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE

Objet de la convention pour la société :

Les sommes avancées par la SA PEMSA ont fait l'objet d'une rémunération.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 22 octobre 2012.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 a constaté que cette convention répondait toujours aux critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion.

Modalités financières :

Le taux de rémunération du compte courant d'associé a été ramené de 3 % à 2 %.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, le montant des avances en compte-courant d'associé s'élève à 0 euro. Il n'a pas été comptabilisé d'intérêts dans l'exercice.

III- OPERATIONS REALISEES AVEC LA SA RAY INTERNATIONAL

Société Anonyme de droit luxembourgeois au capital de 68.200 Euros,

sise 58 rue des Jardins - L4151 ESCH SUR ALZETTE

Personnes concernées :

Monsieur Raymond DOUDOT - Président du conseil d'administration de la SA RAY INTERNATIONAL

Monsieur Jean-Marie NANTERN - Administrateur de la SA RAY INTERNATIONAL

A – AVANCE EN COMPTE COURANT

Objet de la convention pour la société :

Avance en compte-courant d'associé consentie par la SA RAY INTERNATIONAL rémunérée.

Les sommes avancées par la SA RAY INTERNATIONAL ont fait l'objet d'une rémunération.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 22 octobre 2012.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 n'a pu valablement délibérer sur le réexamen des critères qui l'avait conduit à donner initialement son accord à la conclusion, le quorum n'étant pas atteint.

Modalités financières :

Le taux de rémunération du compte courant d'associé a été ramené de 3 % à 2 %.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, le montant des intérêts perçus par la SA RAY INTERNATIONAL s'élève à 32.740,19 Euros.

Le montant de l'avance en compte-courant d'associé au 31 décembre 2016 s'élève à 1.188.521,07 Euros.

B – MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Objet de la convention pour la société :

Cette convention vise à mettre en place le dispositif « zéro papier » au sein de la société DLSI SA par le biais de la mise à disposition de trois personnes de la SA RAY INTERNATIONAL en charge de la gestion des programmes et des logiciels externes et internes, et de toutes les adaptations nécessaires au siège social et dans les agences.

Du fait de l'absence de personnel informatique employé par la société DLSI SA, celle-ci est tenue de faire appel à un prestataire extérieur afin de mener à bien ce projet. La SA RAY INTERNATIONAL propose par ailleurs des tarifs attractifs.

La convention est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2015 et se terminera le 31 décembre 2017.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 30 septembre 2015.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 n'a pu valablement délibérer sur le réexamen des critères qui l'avait conduit à donner initialement son accord à la conclusion, le quorum n'étant pas atteint.

Modalités financières :

En contrepartie, la SA RAY INTERNATIONAL facture mensuellement à la société DLSI SA une somme de 20.000 Euros.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, il a été facturé un montant de : 240.000 Euros (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

**IV - OPERATIONS REALISEES AVEC LA SA
RAY ESTATE CORPORATION SOPARFI**

Société Anonyme au Capital Social de 31.000 Euros,

196 rue de Baggen - L 1220 LUXEMBOURG

Personnes concernées :

Monsieur Raymond DOUDOT – Administrateur de la SA RAY ESTATE CORPORATION

Monsieur Jean-Marie NANTERN - Administrateur de la SA RAY ESTATE CORPORATION

Madame Véronique LUTZ - Administrateur de la SA RAY ESTATE CORPORATION

Objet de la convention pour la société :

Votre société a pris à bail auprès de la SA RAY ESTATE CORPORATION les locaux de votre siège social sis Avenue Jean-Eric Bousch à FORBACH.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 2 novembre 2006.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 n'a pu valablement délibérer sur le réexamen des critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion, le quorum n'étant pas atteint.

Modalités financières :

Le montant des loyers versés par la société DLSI SA au 31 décembre 2016 est de 86.300 Euros. La prise en charge de la taxe foncière de l'année 2016 est de 7.535 Euros.

V - OPERATIONS REALISEES AVEC LA SAS MARINE INTERIM

Société par Actions Simplifiée au Capital Social de 100.000 Euros,

sise Avenue Jean-Eric Bousch - 57600 FORBACH

Personnes concernées :

Tous les membres du conseil de surveillance de la société DLSI présidente de la SAS MARINE INTERIM.

A – CONVENTION DE PRESTATIONS DE DIRECTION, DE DEVELOPPEMENT ET DE RELATIONS PUBLIQUES

Objet de la convention pour la société :

Frais de siège rémunérant les prestations de direction, de développement et de relations publiques.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 9 juin 2008.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 n'a pu valablement délibérer sur le réexamen des critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion, le quorum n'étant pas atteint.

Modalités financières :

Ces frais sont facturés sur la base de 2,50 % du chiffre d'affaires de votre filiale SAS MARINE INTERIM.

Pour l'exercice 2016, la SAS MARINE INTERIM n'ayant pas eu d'activité, aucune somme ne lui été facturée.

B – AVANCES EN COMPTE COURANT D'ASSOCIE

Objet de la convention pour la société :

Les sommes avancées par la SAS MARINE INTERIM à votre société ont fait l'objet d'une rémunération.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 22 octobre 2012.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 n'a pu valablement délibérer sur le réexamen des critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion, le quorum n'étant pas atteint.

Modalités financières :

Le taux de rémunération du compte courant d'associé a été ramené de 3 % à 2 %.

Sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, les charges financières correspondant à ces avances ont été comptabilisées pour un montant de 950,64 euros.

Le montant de l'avance en compte courant d'associé au 31 décembre 2016 s'élève à 62.614,62 euros.

C - CENTRE D'APPEL

Objet de la convention pour la société :

Il a été convenu de mettre à la charge de la SAS MARINE INTERIM, les prestations de campagnes d'appel pour des prospections de clients, relances de clients et contacts avec les intérimaires, réalisées par votre Société.

Date d'autorisation initiale par le conseil de surveillance : le 31 décembre 2011.

Le conseil de surveillance du 30 mars 2017 n'a pu valablement délibérer sur le réexamen des critères qui l'avaient conduit à donner initialement son accord à la conclusion, le quorum n'étant pas atteint.

Modalités financières :

Les prestations sont facturées sur la base de 0,20 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Pour l'exercice 2016, la SAS MARINE INTERIM n'ayant pas eu d'activité, aucune somme ne lui été facturée.

Nancy et Strasbourg, le 13 avril 2017

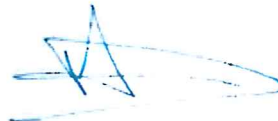
Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT



Bruno Masson

ERNST & YOUNG et Autres



Alban de Claverie